



# Actualités Presse

## Commune de Coatréven

**Février 2018**

## Coatréven

Trente cinq adhérents inscrits au club du 3<sup>e</sup> âge



Le bureau du club de 3<sup>e</sup> âge, présidé par Marie-Paule Goarin.

Le club du 3<sup>e</sup> âge a débuté l'année par les jeux habituels, scrabble, dominos, cartes, boules, mais propose aussi des petites randonnées pour ceux qui le souhaitent. Une trentaine d'adhérents étaient présents à l'occasion de l'assemblée générale, et avant de partager le goûter, la présidente, Marie-Paule Goarin, et son bureau ont présenté les bilans de l'année écoulée et observé une minute de silence en hommage aux adhérents décédés, Marie Brochec et Louise Morin.

Le club compte actuellement 35 adhérents qui se retrouvent chaque dernier mercredi du mois à la salle

polyvalente. Le bilan financier présente un solde positif de 242 €. L'adhésion est de 15 €.

En 2018, les animations sont reconduites : un concours de belote le 25 mars, le spectacle Marie Garzaille le 24 mai, les repas de juin et de Noël dont les dates sont à déterminer. De février à novembre, le club reçoit les amis du club de Kermaria, ou est reçu par le club de l'amitié. Le bureau est inchangé : Marie-Paule Goarin, présidente est secondée Jean-Yves Merrer, vice président, par Yvonne Morvan, secrétaire ; Joëlle Bérézay, trésorière, secondée par Marie-Rose Le Tiec.

# Ouest France - Mercredi 07 février 2018

## Coatréven

### Bilan des actions des Amis de l'église Saint-Pierre



*Le bureau est reconduit : président, Raymond Artur ; vice présidente, Marie-Louise Merreer ; Trésorière, Nicole Even, adjointe, Marie-Paule Goarin ; secrétaire, Dominique Godé, adjointe, Dominique Lenormand.*

L'association Les Amis de l'église Saint-Pierre a vu le jour après les graves dégradations survenues sur l'église à la suite de la tempête d'octobre 2013. Elle a ouvert une souscription sous l'égide de la Fondation de France pour venir épauler la commune qui a lancé les travaux de rénovation, et doit régler le reste à charge d'un montant de 90 500 € HT.

L'église Saint-Pierre a été construite au XVI<sup>e</sup> siècle et est inscrite aux Monuments Historiques depuis 1929. La signature d'une convention avec la Fondation de France permet aux donateurs de recevoir un reçu pour réduction d'impôts. Jusqu'à présent, les dons collectés s'élèvent à 9 905

€, dont 4 424 € provenant des communes de Kermaria-Sulard, Penvénan, Camlez, Trézény, Lanmérin, La Roche-Derrien, Langoat, Pommerit-Jaudy.

L'association a également vendu des chaises pour un montant de 90 €. La cotisation annuelle est de 10 €. Un dépliant a été édité et distribué pour faire connaître les actions de l'association « **et faire appel aux dons** », rappelle le président, Raymond Artur. Les travaux de rénovation se poursuivent avec l'aide des Bâtiments de France, la mise hors d'eau est prévue pour novembre 2018.

## CLUB DU 3<sup>e</sup> ÂGE LOISIRS. Un club ami avec celui de Kermaria-Sulard

Ils étaient 39 adhérents en 2017, 35 en ce début d'année 2018 mais les inscriptions sont toujours possibles toute l'année. Le club du 3e âge loisirs est convivial et chaleureux. Les adhérents se réunissent chaque dernier mercredi du mois, rejoints par les amis de Kermaria-Sulard, pour partager ensemble un moment sympathique autour du jeu, scrabble, triominos, cartes.

### Joueurs de boules

Les amateurs de boules se réfugient l'hiver dans le boulodrome couvert de Kermaria-Sulard et, dès les beaux jours, au boulodrome de Coatréven. Tout ceci est suivi d'un goûter fort copieux. Et afin de doubler le plaisir, les amis de Kermaria les reçoivent chaque 2<sup>e</sup> mercredi du mois. Seules la réunion de décembre et celle de janvier ne sont pas partagées, elles sont consacrées aux repas de Noël et aux assemblées générales.

Mercredi 31 janvier, c'était l'assemblée générale présidée par Marie-Paule Goarin. Joëlle Bérézay en a fait le bilan finan-



Le bureau. Marie-Paule Goarin, la présidente, deuxième à droite.

cier qui se solda par un excédent de 242,04 € pour l'exercice 2017. L'adhésion est de 15 € et chaque goûter, 2,50 euros. Mais avant tout, il a été observé une minute de silence pour les adhérents décédés, Marie Brochec, décédée en ce début d'année et Louise Morin en juin 2017.

### Voisins amis

Outre les réunions mensuelles, le club, accompagné des amis voisins, s'est rendu en

2017 à St Nic pour le traditionnel cochon grillé au mois de juin puis a organisé le repas d'été. Le repas de Noël, préparé par la présidente, a été servi à la salle des fêtes et au cours duquel les 75 ans et plus se sont vus remettre un cadeau, chocolat pour les femmes et du vin pour les hommes. En 2018, on prend pratiquement les mêmes animations et on recommence, un concours de belote le 25 mars, le spectacle Marie Garzaille le

24 mai, les repas de juin et de Noël dont les dates sont à déterminer.

### Le bureau

Le bureau reste inchangé, présidente Marie-Paule Goarin, vice-président Jean-Yves Merrer, trésorière Joëlle Bérézay aidée par Marie-Paule Le Tiec, secrétaire Yvonne Morvan. Membres, Josiane Le Philippe, Marie-Louise Merrer, Julien Ollivier et Clément Bérézay.

■ COATRÉVEN

## AMIS DE L'ÉGLISE ST PIERRE. Une vague de dons depuis trois mois

Une vague de dons depuis 3 mois, une aubaine pour la restauration de l'église et pour la commune

A la suite de la mini-tornade du 27 octobre 2013, l'église avait été fortement endommagée. Les travaux de restauration s'élèvent à 701 283,25 euros HT et les subventions à 610 825 euros. Il reste donc à la charge de la commune la somme de 90 458,25 euros HT.

Afin d'alléger cette charge communale, l'association des « Amis de l'église St Pierre » a été créée en 2014 pour recueillir des dons. Une convention tripartite entre la Fondation du patrimoine, la commune et l'association a été signée en octobre 2017. « Un don ouvre droit à une réduction d'impôt », souligne Raymond Artur, une réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don pour les particuliers et 60 % pour les entreprises. « À ce jour, continue le président, 9905 euros de dons ont été perçus depuis octobre 2017 », c'est une des meilleures collectes dans le département, lui a t'on dit du côté de la Fondation du patrimoine.

Ces dons peuvent être déposés à la mairie ou auprès de l'association, Raymond Artur se charge ensuite de les faire parvenir à la Fondation du Patrimoine. Ils peuvent également être envoyés directement à la Fondation du patrimoine. Des



De gauche à droite, le président de l'association Raymond Artur, Yves Le Rolland le maire et l'abbé Le Rétif, curé de la paroisse de Perros-Guirec.

dépliants sont à disposition à la mairie et dans les mairies environnantes, dans les églises ou les lieux publics.

### Le point sur les travaux

Le maire, Yves Le Rolland, a fait le point sur l'avancement des travaux qui ont débuté en 2017. Depuis quelques semaines le chantier était à l'arrêt pour un problème technique et qui concerne les arcades. Ce point étant réglé, les travaux redémarrent cette semaine avec la réalisation de la dalle en chaux. En conséquence, la mise hors d'eau est retardée et prévue

désormais pour l'automne prochain. Avec la mairie, l'association suit également l'évolution des travaux, Raymond Artur assiste à toutes les réunions de chantier.

La paroisse de Perros-Guirec est partie prenante du projet. L'abbé Le Rétif présent à la réunion, a indiqué que la paroisse prenait à son compte l'achat et la pose de la sonorisation. Quant au mobilier, il sera restauré, l'harmonium nettoyé. Les orgues ont été mis en lieu sûr.

### Les finances

Le compte-rendu financier a été présenté par Nicole Even.

19 adhérents constituent l'association. Des chaises ont été vendues pour un montant total de 90 euros, il en reste encore à disposition. La générosité des communes voisines a permis de récolter la somme de 4424 euros. L'adhésion est de 10 euros.

**Le bureau.** Il est constitué ainsi, présidents d'honneur l'abbé Le Rétif et Yves Le Rolland, président Raymond Artur, vice-présidente Louise Le Merrer, secrétaire Dominique Godé aidée par Dominique Le Normand, trésorière Nicole Even secondée par Marie-Paule Goarin.

## Doyenne de la commune, Jeanne Even n'est plus



Jeanne Even entourée de ses enfants et des membres du CCAS, à l'occasion de ses 94 ans.

Jeanne Even, la doyenne de la commune vient de s'éteindre à quelques jours de ses 97 ans. Jeanne, née le Guen, est née le 23 février 1921, à Lochrist. Elle s'est mariée à Alexis Even, agriculteur à Tonquédec, le 26 mai 1942. Le couple s'est installé dans la ferme de Convenant Igigabel, et la famille s'est agrandie avec l'arrivée de cinq enfants.

Depuis, le cercle familial s'est bien

élargi avec 22 petits-enfants, et 49 arrière-petits-enfants. Veuve depuis le 12 janvier 2000, elle habitait dans sa maison près de chez son fils, Pierre-Marie, conseiller municipal, entourée de l'affection des siens qui lui rendaient régulièrement visite. Ses obsèques seront célébrées ce lundi 12, à l'église Saint-Jacques de Perros-Guirec, à 10 h 30.

## ■ COATRÉVEN

# NÉCROLOGIE. Jeanne Even, la doyenne nous a quittés

Jeanne le Guen était née le 23 février 1921, à Lochrist. Depuis quelques années, elle était la doyenne de la commune. Elle s'est éteinte en fin de semaine dernière, entourée de l'affection des siens.

Après son mariage le 26 mai 1942 avec Alexis Even, agriculteur à Tonquédec, elle s'installe avec son époux dans la ferme de Covenant Igigabel. La famille s'est agrandie avec l'arrivée de 5 enfants qui leur ont donné 22 petits-enfants, et 49 arrière-petits-enfants.

Jeanne habitait dans sa maison jouxtant celle de son fils, Pierre-Marie, qui avait repris la ferme de ses parents. Pierre-Marie, conseiller municipal, était



**Jeanne Even est décédée en fin de semaine dernière.**

auparavant adjoint au maire lors de la précédente mandature. Les obsèques de Jeanne ont été célébrées à Perros-Guirec lundi dernier.

## Coatréven

### Plus de 40 joueurs aux concours de belote et tarot

Le comité d'animation a proposé avec succès un concours de belote et de tarot, dimanche après-midi à la salle polyvalente qui a été suivi par plus de 40 joueurs. Le concours de belote disputé par vingt équipes a été remporté par Christian et Yvonne, de Trézény avec 4 976 points, et sont repartis avec une enveloppe et une coupe ; 2. Joël et Julien, de Coatréven avec 4 769 points ; 3. Michel et Christiane, avec 4 757 points ; 4. Raymond et Madeleine, de Louannec avec 4 711 points. Toutes les équipes ont reçu un lot.

Une seule équipe s'est inscrite au concours de tarot ce qui ne les a pas empêchés de jouer tout l'après-midi. Les résultats : 1. François Le Quellec avec : + 971 points ; 2. Marie-Paule Goarin avec : - 193 points ; 3. Loïc Le Roy avec : - 333 points ; 4. Philippe



*Christian et Yvonne, les vainqueurs du concours de belote.*

Malorey avec : - 375 points. « Les participants étaient plutôt satisfaits par ce premier concours organisé par notre association, et nous ont donné de bons conseils pour les prochaines fois », remarque la présidente du comité d'animation. Le prochain événement aura lieu le 1<sup>er</sup> avril avec la chasse à l'œuf.

# Ouest France – mercredi 28 février 2018

Coatréven

## Un conseiller municipal donne sa démission

En ouverture du conseil municipal, lundi soir, le maire, Yves Le Rolland a annoncé avec regrets la démission de Nabil Massaoudi, conseiller municipal, pour raisons personnelles. Il est remplacé à la CLECT par Yves Le Rolland, à l'urbanisme par Dominique Le Normand, à la commission du personnel par Corine Merrer.

### Les taux d'imposition

Ils restent les mêmes : taxe d'habitation, 12,16 % ; taxe foncière sur le bâti, 16,86 % ; taxe foncière sur le non bâti, 54,95 % pour un produit estimé à 118 831 €. Le budget sera voté le 20 mars.

### Travaux

Les abords de l'école et de la salle polyvalente vont être aménagés : le

dallage devant la salle va être remplacé, le bâtiment en pierres va être rejoignoyé, les locaux au-dessus de l'école rénovés et aménagés pour stocker le matériel de l'école, les fenêtres seront changées pour un montant estimé à 57 700 €. Des subventions sont possibles : DETR pour 30 % ; contrat de territoire de 16 %, fonds de concours de LTC, soit 60 % au total. Les travaux seront réalisés pendant l'été.

### Convention assainissement

Elle est signée entre la commune et Lannion-Trégor communauté (LTC) qui participe pour 2 720 € pour l'entretien des espaces verts par l'agent communal.

### Contrat de territoire

92 650 € sont demandés pour les travaux à l'école, la voie douce dans le bourg et les travaux de l'église.

### Regroupement pédagogique intercommunal (RPI)

Le maire est « solidaire des élus de Trézény et souhaite le retour à la sérenté et au dialogue ». Démission : Elodie Le Grouiec, conseillère municipale démissionne du RPI, du syndicat d'eau et du CLA.

### Fibre optique et élagage

La fibre optique va être posée en aérien, « il est donc impératif d'élaguer les arbres situés en bord de route. La responsabilité du propriétaire est engagée en cas de dommages aux câbles », rappelle le maire.

Coatréven

## Une somme de 6 700 € allouée aux associations

Le conseil municipal, réuni lundi soir, a voté les subventions allouées aux associations et organismes divers, pour un montant de 6 697 € réparti entre le comité des fêtes, 400 € ; le club du 3<sup>e</sup> âge, 320 €, les Trotteurs, 130 € ; ES Rudonou, 1 022 € ; Anciens d'Algérie, Maroc Tunisie, 40 € ; Ty Ma zud Coz, 30 € ; Adapei, 50 € ; Chambre des métiers pour 2 apprentis, 80 € ; Visiteur des malades, 30 € ; école Notre-Dame de Kermaria : 8 enfants en élémentaire, 2 960 € ;

7 enfants en maternelle, 1 134 € (Elodie Le Gruiec a voté contre).

Mais aussi : centre alimentaire des Côtes-d'Armor, 123 € ; Banque alimentaire, 120 € ; Restaurants du cœur, 120 €.

Sorties scolaires : une subvention est accordée par élève de la commune sur demande écrite de l'établissement scolaire. Collège Saint-Yves : deux enfants en classe de neige, 92 € ; Notre-Dame Clarté, voyage pour un enfant, 46 €.

Ouest-France  
28/02/2018.